

Les crédits

Deuxièmement, pour revenir à l'éditorial du *Winnipeg Free Press*, selon lequel le régime d'assurance-maladie est toujours vivant et qu'il n'est pas près de mourir, je vous répondrai que même cet éditorial, si on le lit entre les lignes, exprime une grande inquiétude au sujet de la santé du régime.

Pour ce qui est des propositions créatrices, je défie le ministre aujourd'hui de prendre l'engagement devant la Chambre d'examiner—s'il ne l'a pas déjà fait—un rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, qui portait sur l'accessibilité des services hospitaliers. Ce rapport, publié en juin dernier, était intitulé *Y a-t-il une crise? A-t-il eu le temps d'étudier ce document et si oui, qu'a-t-il à dire à la Chambre aujourd'hui en réponse aux nombreuses recommandations qu'il contient, dont l'établissement d'un conseil national de planification des ressources humaines en matière de santé?*

Ce sont les observations et les questions que j'avais à formuler, et j'aimerais que le ministre ait l'obligeance de fournir les réponses à la Chambre.

M. Beatty: Monsieur le Président, le député a parlé d'un soi-disant rapport secret de Statistique Canada sur la dette nationale. Si pareil rapport existe, le secret a été bien gardé car j'en ignore moi aussi l'existence.

Je suis très heureux que mon collègue ait soulevé cette question car elle me donne l'occasion de mettre en doute le bien-fondé de ses propos. Selon mon collègue, un certain pourcentage du fardeau de la dette nationale que nous devons assumer chaque année vient des intérêts composés sur la dette nationale.

Voici la question évidente que cela appelle: qui était au pouvoir lorsque la dette nationale a grossi et que, année après année, elle n'a cessé d'augmenter?

Si l'on examine la situation de 1984 à 1991, on constate que le gouvernement a, durant cette période, généré suffisamment de fonds pour payer la totalité de ses dépenses courantes. Si la dette nationale a augmenté depuis, c'est à cause des intérêts composés qu'il faut payer sur elle.

Le député essaie maintenant d'écarter cet argument comme s'il était sans importance ou sans rapport. C'est toutefois un fait qu'à l'heure actuelle, 35 cents de chaque dollar de recette fiscale doivent d'abord aller au paiement de l'intérêt sur la dette nationale. Tout cela, avant même que nous ayons un sou à verser pour les pensions, pour l'assurance-maladie et pour l'aide aux démunis.

Nous constatons que le montant ne cesse d'augmenter. Dans le cadre du débat d'aujourd'hui, le véritable défi

devant lequel nous nous trouvons tous consiste à être honnêtes envers les Canadiens et à déterminer si nous voulons ou non nous engager à renverser la tendance.

Nous dépenserons cette année plus de 40 milliards de dollars pour payer les intérêts sur la dette nationale. C'est plus que la totalité du budget du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Imaginez ce que nous pourrions faire dans le secteur de la santé au Canada si nous avions ces sommes à notre disposition au lieu de les affecter au paiement des intérêts sur la dette nationale. Imaginez ce que nous pourrions faire pour les démunis, pour les analphabètes, pour les réfugiés, pour la défense du Canada ou pour toute une gamme de programmes dans lesquels la Chambre croit.

Malheureusement, nous avons les mains liées car cet argent sert à payer les intérêts sur la dette nationale.

Le gouvernement a exposé clairement sa position. Il faut réduire le déficit. Le Canada ne peut accepter que ses programmes sociaux continuent d'être menacés par un fardeau de la dette qui est de plus en plus lourd et qui réduit chaque année les sommes dont le gouvernement fédéral dispose pour payer ces services importants.

• (1210)

Mon collègue dit que, selon le *Winnipeg Free Press*, l'assurance-maladie fait face à des défis. Bien sûr, je suis du même avis. Les Canadiens devraient-ils tous y prendre un intérêt? Oui, tous les Canadiens devraient s'intéresser à leur régime national. Dans le monde entier, on remet les régimes d'assurance-maladie en question. Si nous voulons préserver le nôtre, il est important que nous nous adaptions au changement au lieu de vivre simplement dans le passé.

Le député cite un rapport du sous-comité sénatorial. Oui, j'ai eu l'occasion d'y jeter un coup d'oeil. Il m'a demandé comment j'y ai réagi. Voici comment je réagis au rapport et aux questions que le député soulève aujourd'hui: il importe que tous les Canadiens mettent de côté l'esprit de parti et se réunissent pour engager une discussion fondamentale au sujet du rôle des soins de santé et de la promotion de la santé dans notre société.

Nous devons nous demander quel pourcentage du produit national brut nous sommes prêts à consacrer uniquement à la prestation des services de soins de santé et comment nous voulons utiliser les fonds publics de la façon la plus efficace à l'avenir. Nous devons dans certains cas prendre des décisions difficiles, décisions qui n'ont pas été recommandées par le député d'en face. Au lieu de cela, nous devons travailler de concert avec tous les intéressés: hôpitaux, professionnels, scientifiques, gouvernements et consommateurs des services de santé,